

Séance du 3 mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an deux mille vingt quatre

Le 3 mai

A 17 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme INGLES Martine

Secrétaire de séance : M. ECHARD Vincent

Date de convocation : 29 avril 2024

Objet de la Délibération :
**Répartition des coûts de travaux
eaux usées et eau potable
Parking des forains et impasses
adjacentes**

2024/021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux du SIAEPA concernant le renouvellement des réseaux d'eau potable (adduction et distribution) et d'eaux usées autour de la Place des forains : grand rue, impasse des lupins, impasse des églantiers, impasse des tilleuls.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Colas, par suite de l'attribution du marché public afférent lors du comité syndical du 9/04/2024. Le montant des travaux est de 213 371,41 € HT.

Le SIAEPA propose une répartition du coût des travaux entre les communes de Saint Pierre Dels Forcats, la Cabanasse et Mont Louis comme suit :

- Saint Pierre dels Forcats : 194 902,73 € HT
- La Cabanasse : 19 502,72 € HT,
- Mont-Louis : 3 554,46 € HT.

Extrait du registre

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** le projet proposé par le SIAEPA tel que décrit ci-dessus, pour un montant de participation de la commune de 194 902,73 € HT,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet et engager cette dépense, prévue au BP 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

